

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 10 mai 2021  
N° CP-2021-5-11-1

### **11<sup>ème</sup> Commission**

Commission Eurométropole de Strasbourg

#### **Service instructeur**

Service appui et innovation sociale

#### **Service consulté**

## **PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION " LES JARDINS DE LA MONTAGNE VERTE " POUR L'ANNÉE 2021**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer deux subventions à l'association chantier d'insertion (ACI) « Les Jardins de la Montagne Verte » dans le cadre d'une action d'insertion par le jardinage sur le terrain de la Maison du Département de Bischheim : une subvention de 8 000 € au titre du fonctionnement et une subvention de 12 000 € au titre de l'investissement.

### **PRESENTATION DE L'ACTION 2021 ET BILAN DE L'ACTION 2020**

Le projet « Osons jardiner » est une action débutée en 2017 sur le terrain de la Maison du Département de Bischheim. Il est né de l'idée d'exploiter le terrain situé autour de ce site (environ 800 m<sup>2</sup>), pour enrichir le champ des réponses à la mission d'aide à l'insertion de publics en difficultés, le tout dans un contexte de prise en compte des nécessités de préservation de l'environnement.

Ce projet, à l'initiative du Département du Bas-Rhin, est porté par l'association « Les Jardins de la Montagne Verte » et fait l'objet de plusieurs conventions de partenariat avec la collectivité, depuis 2017, pour les périodes 2017/2019 et 2019/2020.

## **1.1 Rappel des objectifs de l'action :**

- **Remettre en parcours d'insertion 10 à 15 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par an**, dont des bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, via une activité « de premières heures » menée par une association organisant des **chantiers d'insertion** autour de la culture de légumes et fruits (agriculture biologique), et de l'entretien des espaces verts restants, arbres et haies ;
- contribuer par le **don de produits frais** aux besoins de l'épicerie sociale intercommunale de Bischheim/Schiltigheim/Hœnheim (« EPI ») et/ou des différentes associations caritatives locales vers qui les travailleurs sociaux orientent des usagers ;
- créer, en lien avec ces associations, **une activité bénévole** (récolte/distribution) pouvant faire l'objet d'un engagement dans le cadre du dispositif CeA volontaires ;
- développer des **ateliers de pédagogie alimentaire** menés par les travailleurs médico-sociaux de l'UTAMS ;
- initier de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs territoriaux en lien avec d'autres missions de la CeA (dont autonomie, culture, etc.).

## **1.2 Bref bilan de l'action 2020**

**1.2.1. Difficultés liées au confinement et post confinement :** l'activité professionnelle a pu continuer mais a été perturbée par

- L'état de santé de certains jardiniers, qui devaient se préserver de l'épidémie
- La non scolarisation des enfants et problèmes de garde
- Le gel des partenariats tels que l'accueil de jour/Ehpad de Schiltigheim, résidence sociale

**Durant cette période,** le jardin a fonctionné avec 2 jardiniers sur 10 entre mars et mai, puis progressivement, des jardiniers ont repris leur travail.

### **1.2.2. Bilan**

**10 bénéficiaires du RSA ont été recrutés au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les résultats attendus, soit 50% de sortie vers l'emploi/formation demeurent visés activement à ce jour, via l'accompagnement socio-professionnel réalisé auprès des jardiniers :**

6 personnes ont défini un projet professionnel dans un domaine d'activité (2 en espaces verts, 1 en carrosserie, 2 en agent d'entretien, 1 en animation)

3 personnes travaillent la levée de freins sociaux (problème de garde d'enfants, apprentissage de la langue française) avant d'affiner leurs projets. Des formations sont également définies et recherchées.

Le don de légumes auprès des restaurants du cœur et de l'épicerie sociale intercommunale a été activé : environ 200 kg de légumes ont été donnés en circuit court au restaurant du cœur et épicerie sociale situés à proximité.

## **2. PERSPECTIVES 2021**

L'action « osons jardiner » poursuit son développement avec quelques évolutions. 11 bénéficiaires du RSA ont été recrutés en janvier.

**2.1 Modulation des heures :** les personnes recrutées étant très éloignées de l'emploi, les contrats sont des CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion) à durée évolutive sur 12 mois. Ainsi, les personnes recrutées débutent par un contrat de 4h et peuvent, en fonction de leur progression dans leur projet personnel et professionnel augmenter leurs heures.

**2.2 Diversification de l'activité** : les personnes recrutées se réadaptent à une vie professionnelle via des supports tels que le maraichage, bien sûr, mais également la menuiserie, et toute activité développée par le chantier d'insertion des JMV.

**2.3 Apprentissage de la mobilité** : les personnes recrutées évoluent sur les divers sites appartenant aux JMV sur l'EMS, en sus de celui de la Maison du Conseil départemental de Bischheim

**2.4 Développement de la bio-diversité et du travail dans le respect de l'environnement** :

- **Mise en place d'une activité nouvelle d'apiculture** : fabrication et pose de ruches, formation des jardiniers et récoltes de miel avec dons aux associations caritatives.
- **Pose d'un récupérateur d'eau**

**2.5 Focale sur la santé** : un partenariat est noué avec l'équipe santé de l'UTAMS afin d'inciter les personnes à reprendre en charge leur santé. Un bilan MGEN est proposé, avec le suivi des indications.

**2.6 Actions collectives sur des thématiques de vie** : afin de renforcer les évolutions de parcours de vie, des ateliers collectifs sont envisagés, co-animés par un professionnel du chantier d'insertion et l'UTAMS, sur des problématiques telles que la gestion d'un budget restreint, l'élaboration de repas avec usage de légumes, la gestion d'un logement, etc. en ouvrant ces ateliers à des usagers de service social de l'UTAMS.

**2.7 Possibilité d'intégrer le dispositif « convergence » a l'issue du contrat.**

Les personnes auront la possibilité d'intégrer l'un des chantiers d'insertion engagés dans le programme « convergence », soit un CDDI de 20 à 24 heures/semaine, avec un accompagnement global vers l'insertion, et focale sur le logement et la santé, en sus du champ professionnel.

### **3. FINANCEMENT**

Outre une partie des charges salariales de l'encadrant technique (8 000 euros), l'action doit faire face aux charges suivantes :

- L'achat d'un véhicule utilitaire : les personnes sont amenées à être déplacées très souvent d'un terrain de maraichage à un autre, et à apprendre à récolter/charger/et porter aux associations caritatives les récoltes. Pour indication, un véhicule utilitaire neuf a un coût de + de 14 000 euros
- Un récupérateur d'eau
- La mise en place d'une activité nouvelle d'apiculture nécessitant achat de matériel et formation : fabrication et pose de ruches, formation des jardiniers et récoltes de miel avec dons aux associations caritatives

La convention prévoit un financement du projet par la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 20 000 euros pour l'année 2021. Elle prévoit également des avantages en nature de mise à disposition de l'association de :

- le terrain de la MCD (en entier) de Bischheim, soit environ 800m<sup>2</sup>,
- un local en sous-sol pour stocker le matériel de jardinage ainsi que le matériel destiné aux ateliers afférant à l'activité jardinage (confection clôtures en bois, etc.),
- du matériel d'arrosage,
- une salle pour l'activité « ateliers ».

Il est proposé de décider d'attribuer à la Commission permanente deux subventions d'un montant de 20 000 euros pour 2021 à l'association « Les Jardins de la Montagne Verte ». Cette proposition de subvention s'inscrit dans le cadre d'un pluri-financement puisque l'action fait l'objet d'un soutien financier du Fonds Social Européen (FSE), versé par le Conseil départemental à l'association, pour un montant de 44 800 euros.

Ainsi, le coût global du projet pour l'année 2021 est de 64 800 euros.

La commission territoriale de l'Eurométropole de Strasbourg a émis un avis favorable le 22 avril 2021.

En conclusion, au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Poursuivre le partenariat initié avec l'association « Les Jardins de la Montagne Verte » pour le projet « Osons jardiner » ;
- Attribuer pour l'année 2021 deux subventions d'un montant total de 20 000 euros à l'association « Les Jardins de La Montagne Verte » à raison de :
  - 8 000 € affectés aux charges de fonctionnement
  - 12 000 € affectés aux charges d'investissement
- Approuver les termes de la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'association « Les Jardins de la Montagne Verte » dans le cadre de la mise en œuvre de l'action d'insertion « Osons jardiner », jointe en annexe au présent rapport ;
- M'autoriser à signer ladite convention.

Les crédits seront prélevés pour les frais de fonctionnement sur l'opération P1420001 (65-65748-428) pour un montant de 8 000 € et sur l'opération P1420001 (204-20421-428) pour un montant de 12 000 € au titre de l'investissement sous réserve de la DM1.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a stylized flourish at the end.

Frédéric BIERRY